

HF COMPANY

au capital de 1 569 130,50 EUROS
Siège social : Node Park Touraine
37310 Tauxigny

Tauxigny, le 2 septembre 2021

Communiqué

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 octobre 2021

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 8 octobre 2021, à 10 heures au siège social à Tauxigny (37310), Node Park Touraine.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 1er septembre 2021 et l'avis de convocation sera publié au BALO du 22 septembre 2021 et dans un journal d'annonces légales le 22 septembre 2021.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce seront mis en ligne sur le site internet de la société www.hfcompany.com au plus tard le vingt et unième jour précédant l'assemblée.

Les documents préparatoires à l'Assemblée seront également tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée. Ainsi, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer les documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du code de commerce, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L. 225-115 et R.225-83 du code de commerce au siège de la société.